

Coupe de Bretagne des Clubs 2013 – Morbihan - 29 et 30 juin 2013

Bulletin de pré inscription - Dériveurs - Catamarans - PAV – Open Bic – Optimist - Bug

A retourner accompagné du règlement par chèque à l'ordre du C.D.V.56 **avant le 15 juin 2013** à l'adresse suivante
CDV 56 – 18 Rue Alain Gerbault – ZI du Prat – 56000 Vannes

Tél : 02 97.42.58.39

Mail : cdv56@wanadoo.fr ; <http://www.cdv56.com/>

Frais d'inscription : Solitaire = 25 € - Double/Bug = 45 € - Catamaran = 65 € repas compris.

Au-delà du 15 juin, pour une pré-inscription avec ou sans règlement une majoration de 50% sera applicable *
(Cachet de la poste faisant foi)

PRÉ INSCRIPTION

Série :

Catégorie :

N° Voile 1 :

N° Voile 2 :

Ou **N°Coque VRC**

Barreur :

N° licence :

Nom

Prénom

Sexe

Né(e) en

N°Club

Ligue

Nom du club

Adresse du barreur :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Équipier :

N° licence :

Nom

Prénom

Sexe

Né(e) en

N°Club

Ligue

Nom du club

Adresse équipier :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Attestation :

- Je m'engage à respecter les règles de l'I.S.A.F. et les instructions de courses ;
- Je certifie que mon bateau est conforme aux règles de jauge et de Classe ;
- Je certifie exacts les renseignements portés sur cette fiche d'inscription ;
- Il appartient à chaque yacht, sous sa seule responsabilité, de décider s'il doit prendre le départ.
- Les signataires acceptent et autorisent à titre gratuit :
 1. les prises de vue et les photos du bateau et de son équipage (à terre comme sur l'eau) par les cameramen et les photographes accrédités et toute personne autorisée par l'organisateur
 2. l'utilisation, l'exploitation, la diffusion et la reproduction de ces prises de vues et photos par l'organisateur

Signature du barreur :

Signature de l'équipier :

Nota :

- 1- Toutes les rubriques du bulletin doivent être impérativement remplies sous peine d'invalidité.
- 2- La présentation des documents suivants est obligatoire à la confirmation d'inscription :
Licence visée par un médecin et par les parents pour les mineurs ou certificat médical et autorisation parentale.

* **sauf pour les sélectionnés des coupes départementales (report au 15 Juin 2013).**

Réservé à l'organisation :

Règlement :

Licence :

Certif Médical :

Autor Parentale :

Pub :

Réservé à l'organisation :

Règlement :

Licence :

Certif Médical :

Autor Parentale :

Pub :